

Les Échos d'Attainville



juin 2023 - N°06

Focus

BUDGET 2023 ▶9

Pourquoi les taux augmentent ?

HOMMAGE A M. MISSEREY ▶16

Ses enfants racontent

AGENDA COMMUNAL ▶17

Les CM2, le forum des Associations...



Sommaire

Travaux et aménagements.....	page 4
Vie locale.....	page 10
Vie associative.....	page 20
Actualités.....	page 24
Carnet de vie.....	page 28



PANNEAU POCKET
+ de 600 smartphones ayant Attainville en favori et vous ?

Directeur de la publication :
Yves CITERNE
Conception / mise en page :
Véronique BREIL
Rédaction :
Commune d'Attainville et associations
Imprimeur :
STIP 01 39 91 91 73
Crédit photo :
Commune d'Attainville, associations sauf mentionné
Dépôt légal
à parution
Tirage :
700 exemplaires



2 rue Daniel Renault - 95570
01.39.91.05.36
mairie@attainville.fr
www.attainville.fr
PanneauPocket

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

RECEVEZ EN DIRECT
LES INFOS ET ALERTES
DE VOTRE MAIRIE

Votre mairie vous offre l'application **PanneauPocket** pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur les stores

Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !

Pas de smartphone ni de tablette ?
Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com





Chères Attainvilloises, chers Attainvillois,

J'ai souhaité commencer cet édito par un hommage à Monsieur MISSEREY Georges Maire de la commune décédé le 9 avril à l'âge de 102 ans. Les obsèques qui ont eu lieu le 17 Avril ont rassemblé sa très grande famille, toute une partie du village ainsi que des amis, pour certains venus de loin.

Edito

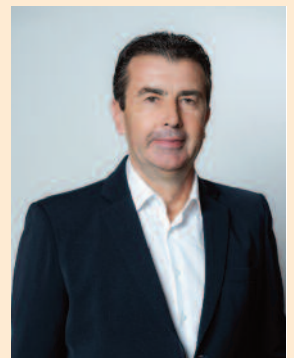
Je repense comme beaucoup d'entre vous à cet homme charismatique, à la carrure imposante, Elu pendant 37 ans, de 1971 à 2008, maire pendant 31 ans, Georges MISSEREY aura consacré plus d'un tiers de sa longue vie à Attainville, son village.

Il a eu à cœur d'organiser pendant 31 ans les conseils municipaux, les fêtes, les réceptions communales et surtout assurer la gestion des services et répondre aux administrés jour après jour. A titre personnel, en tant que Maire et élu au conseil municipal depuis 15 ans je réalise que c'est tout simplement impressionnant, à 82 ans il était devenu le doyen des maires du Val d'Oise.

Georges Misserey a été le bâtisseur d'Attainville, en moins de quarante ans il a su quadrupler la population de la commune avec des projets immobiliers pavillonnaires qui ont permis de financer son développement ; une école, une salle des fêtes, un gymnase, un stade, une nouvelle mairie et un nouveau cimetière.

La transition avec la politique et les activités communales pour cet édito est compliquée, je la ferai cependant en mettant en avant sa rigueur de gestion, rigueur que l'équipe municipale met en œuvre chaque jour pour prendre les meilleures décisions.

**Votre Maire,
Yves CITERNE**



Travaux & Aménagements

Au fil des travaux



Ces derniers mois encore l'essentiel des travaux réalisés concernait des opérations de réparation et de mise aux normes de sécurité des bâtiments qui présentent des signes de vieillissement et d'usure. L'effort principal a été porté sur la réduction des consommations d'énergie, comme déjà évoqué ce poste budgétaire **pèse de plus en plus lourd** dans les finances de la ville. Des programmeurs ont été installés en amont de chaque chauffage collectif pour en maîtriser les températures et plages d'activités. Les niveaux de chaleur ont aussi été abaissés, notamment pour les activités sportives du gymnase. Sur cet équipement sportif des réparations de colmatage de fuites et de **dégradations volontaires** ont dû être engagées, cela pèse lourd dans le budget communal.



A la mairie

SYSTEME DE SECURITE BAES

Les dispositifs présents en Mairie, Ancienne Mairie, et MVA ont été remplacés récemment par des équipements LED. Cela est la première phase de **réhabilitation électrique**. Elle va être suivie en 2023-2024 par le remplacement des tableaux électriques mis à mal par la foudre il y a quelques années. Cela permettra de lever les observations faite par le cabinet de contrôle SOCOTEC sur les rapports annuels.



A l'école

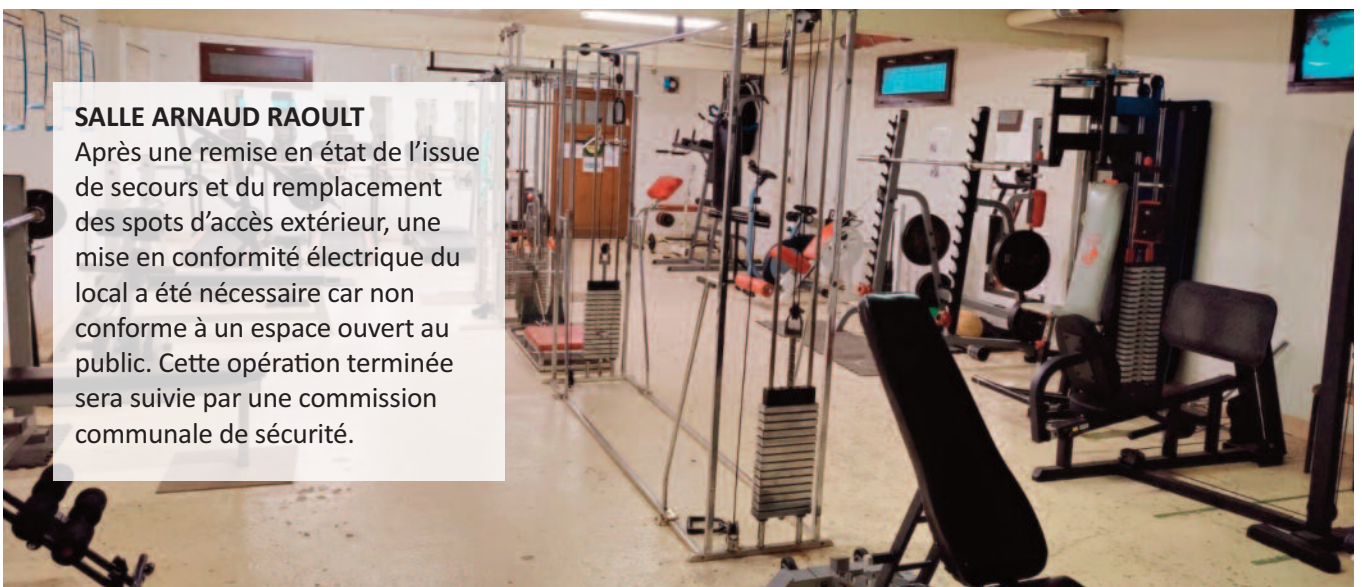
ENTRETIEN COURANT

Les sols de certains locaux comportent des fissures et décollement des dalles. Des réparations vont se poursuivre durant les vacances scolaires. Certains stores sont aussi à remplacer à court et moyen terme, les services techniques ne pouvant plus en assumer le dépannage. Cette opération commencée en 2021 se poursuivra dans les prochaines années. Dans ce même établissement, des problèmes d'arrivée de Gaz ont perturbé le fonctionnement des chaudières en début d'année 2023, l'incident a été résolu par des remplacements successifs des détendeurs et compteurs. Dans la **dynamique de réduction de consommation de toutes les énergies**, des études alternatives vont être lancées au cours de l'année sur tous les équipements de chauffage et d'éclairage.

Equipements sportifs

SALLE ARNAUD RAOULT

Après une remise en état de l'issue de secours et du remplacement des spots d'accès extérieur, une mise en conformité électrique du local a été nécessaire car non conforme à un espace ouvert au public. Cette opération terminée sera suivie par une commission communale de sécurité.





La voirie

La remise en état des rues suit son cours

Après la réfection de l'Allée des Rouges-Gorges en 2022, d'autres allées vont faire l'objet de réparations importantes.

En 2023, nous avons programmé la réalisation de l'allée des Hirondelles avec la participation du Conseil Départemental.

Une opération de réfection du lignage central de l'avenue des Chardonnerets a été réalisée en mars 2023, la partie en courbe et double sens présentait un danger pour la circulation.

Plusieurs opérations de réfection des emplacements de stationnement et d'interdiction de stationnement sont à l'étude dans différentes rues. La densification des véhicules à l'arrêt et en circulation, souvent trop rapide, devient **difficile et dangereuse** sur certaines voies.

L'église

La municipalité vous a informé dans son dernier numéro des Echos la décision de mettre en œuvre la réhabilitation de l'église Saint Martin.

Suite au marché lancé au mois d'octobre, la société SUNMETRON représentée par Mme RICAUD accompagnée de la société STRUCTURE ET PATRIMOINE représentée par M MASSE ont été retenues parmi trois entreprises qui avaient répondu à la mise en concurrence. Mme RICAUD doit adresser le dossier de subvention à la DRAC pendant l'été après la réalisation de différents diagnostics indispensables pour rédiger l'avant projet : diagnostic du vitrail, des peintures, de l'électricité et géotechnique. Ces diagnostics ont un **coût important** qui vient s'ajouter aux travaux généraux de rénovation. Les sondages géotechniques ont été réalisés au mois de mai avec des **forages à plus de 30 mètres** à différents points autour de l'édifice.



Au fil des saisons

Les plantes et fleurs hivernales ont fait leur apparition en novembre dans les bacs et sur les massifs. Pour l'hiver 2022-2023, le choix s'est porté sur des pensées diverses et multicolores qui par l'absence de grands froids ont su grandir et embellir. Les plus attentionnés auront pu remarquer **leur parfum** qui exhalait près des massifs aux quatre coins du village.

Mais tout a une fin et en mai le moment du changement était venu et les pensées ont fait place à d'autres fleurs qui nous accompagneront durant tout l'été et l'automne.



Coeur du Village

Où en sommes nous ?

Le projet de réhabilitation du centre bourg avec ses logements, son café et son épicerie fermés depuis plus de 10 ans est un projet qui tient à cœur à l'équipe municipale depuis plus de trois ans. Dès 2020, nous avons travaillé avec un entrepreneur qui nous a présenté un projet intéressant avec la construction d'environ 10 logements et la rétrocession d'une surface commerciale de 100 m² à la commune. Ce projet avait été soumis à l'**Architecte des Bâtiments de France**, autorisant la démolition du bâtiment existant. Après plusieurs rendez-vous pendant plus d'un an suite aux remarques formulées par l'ABF, l'entrepreneur s'est retrouvé dans une impasse technique pour réaliser les stationnements obligatoires sur la parcelle. Au bout de deux années, la période COVID 2021 ne facilitant pas les négociations et suite à la demande de l'entrepreneur d'augmenter le nombre de logements pour raison économique mais également de lui céder des places de parking publiques en dehors du lieu de construction, nous avons souhaité mettre un terme à cette collaboration pourtant très avancée. En 2022, un bureau d'étude nous a présenté un



nouveau projet, avec un commerce rétrocédé à la commune et moins de logements mais l'équilibre financier est vite apparu impossible, la commune en plus de la cession des bâtiments actuels à l'Euro symbolique devait financer une partie importante de la construction. Le budget d'investissement étant trop faible nous n'avons pas donné suite à cette étude.

En 2023, deux rendez-vous avec de nouveaux investisseurs ont eu lieu, le premier avec un projet de réhabilitation, le second, plus récemment, avec un projet de démolition construction avec seulement 5 ou 6 logements et bien entendu un espace commercial rétrocédé à la commune. Nous espérons que ce projet pourra prendre forme rapidement **pour dynamiser notre village** en tous les cas soyez convaincus que les élus y consacrent **une grande énergie**.



Le point sur l'extinction de l'éclairage nocturne

Rapport d'expérimentation

Depuis le mois de Décembre 2022, Bouffémont, Domont, Ezanville, Piscop, Moisselles et Attainville ont participé à la première expérimentation d'extinction de l'éclairage nocturne entre 0h30 et 5h du matin. Le premier bilan établi au mois de mars 2023 fait apparaître **une baisse moyenne des consommations de 20 à 30%**, alors que la tendance annuelle précédente 2021/2022 n'était que de -4%, la limitation de la hausse des coûts d'électricité s'est établie entre 0 et 5%, au lieu d'une augmentation de 25%. Il a été

constaté, pour l'ensemble des communes engagées, une économie estimative réalisée sur les 4 mois d'extinction nocturne par rapport à la situation sans extinction nocturne de **29 000 € de coût d'électricité** mais avec une dépense de 10 000 € pour l'intervention d'INEO, au départ, sur les armoires pour la programmation des horloges. Sur cette période la consommation d'Attainville est passé de 39 126 KWH à 29 443 KWH soit une baisse de 24,7% avec une facture en baisse de 0,2% malgré l'augmentation du coût de l'énergie, sans parler des

bénéfices associés sur la biodiversité et la qualité du sommeil des habitants. Le conseil municipal a voté à l'unanimité la **prolongation** de l'expérimentation jusqu'au mois d'avril 2023.



De nouveaux agrès en libre-service pour les sportifs

Le parcours FITNESS situé près du stade vient d'être complété de **4 nouveaux agrès**. Ce projet initié par l'ASA, à destination de tous les administrés, a bénéficié d'une aide de **la région** de 5 740 € et d'une aide de 900 € de la commune pour l'installation.

Nous vous invitons à respecter les consignes indiqués sur les appareils.



Manifestation contre les vols de nuit

Le 9 Mai 2023 à 19H a eu lieu un rassemblement à l'initiative des élus et des associations de Roissy, d'Orly et du Bourget devant le ministère de l'écologie et des transports pour demander un plafonnement et un couvre-feu des aéroports d'Ile de France. Pour Roissy, cette demande correspond à 440 000 mouvements d'avion c'est à dire -19% (données 2019). Mme SCALZOLARO, Maire Adjointe, était présente à ce rassemblement **pour défendre notre santé et éviter de nouvelles nuisances pour notre village.**

Le centre d'enfouissement

Fermeture de la décharge

Comme chacun peut le noter, le talus visible à l'horizon à partir de la rue de Moisselles diminue de jour en jour et la vue est plus agréable. Les matériaux prélevés sur ce talus servent entre autres, au remblaiement du casier N° 1 dit casier Fayolle, mais ils ne suffisent pas, d'autres sont apportés de l'extérieur **conformément au plan de fermeture définitive du Site** à la fin de 2023, d'où la présence de camions sur le chemin d'accès venant de l'aérodrome Moisselles.

Cette fermeture a une **incidence sur les finances** communales car elle entraîne la fin de la redevance. De 2012 à 2020, la commune recevait en moyenne 200 000 €, montant qui est passé successivement à 100 000 €, 74 000 € en 2022 et à 0 € en 2023.

Bien que cela ait un impact très important sur les ressources, la Municipalité et une grande majorité de ses habitants ne regrettent pas la fermeture du site qui a été la source de nuisances préjudiciables à notre santé durant plus de 15 ans.

METHANISATION

Le dossier sur la construction d'un méthaniseur sur la commune du Mesnil-Aubry non loin d'Attainville n'est **malheureusement pas clos.**

La Municipalité reste vigilante et compte sur **votre soutien** si des actions étaient menées dans un futur proche.



Nouveaux locaux pour le Centre de Supervision Urbain

Vidéosurveillance

Le CSU (Centre de Supervision Urbain) de Domont gérant entre autres les caméras de la commune a définitivement fermé ses portes le 5 Janvier 2023. Lors de la fusion des communautés de commune de la CAVAM et de la CAPV, il est apparu nécessaire d'interconnecter et de moderniser le CSU de Montmorency et celui de Domont.

Les élus de la CAPV ont alors voté la fusion des deux CSU avec la **création du CSUi (Intercommunal) au sein du commissariat subdivisionnaire à Montmorency**. Il a été également décidé la création d'un réseau de fibre dédié déployé par le Syndicat mixte Val d'Oise Numérique afin d'améliorer la qualité et la fluidité des images. Les 212 points de caméras ont été modernisés, certaines communes, moyennant finance propre, ont également augmenté leur parc de caméras.

A Attainville nous rappelons qu'il existe **cinq points de vidéo protection** avec pour certains points plusieurs caméras à l'intérieur du globe. Elles sont toutes en fonctionnement et la présence de trente opérateurs en équipe pour les 18 communes 24h sur 24 a permis d'avoir récemment des informations concernant certains problèmes survenus sur la voie publique. **La qualité d'image sera améliorée fin 2023** lors du passage à la fibre noire mais elle est déjà très bonne suite au changement des caméras en 2022. Ces caméras sont des outils supplémentaires apportés pour la sécurité des administrés en matière d'élucidation des crimes et des délits, elles seront accompagnées du déploiement de caméras dédiées à la lecture permanente des plaques d'immatriculation sur l'ensemble des axes entrants et sortants ainsi que sur les grandes artères de l'agglomération.



Des caméras nomades pour les agents de la PM

Depuis le mois d'avril 2023, comme le Code de la sécurité intérieure (art. L.241-2 et R.241-8 à R.241-15) les y autorisent, les 3 agents de notre **police municipale** sont équipés de caméras individuelles (caméras piétons).

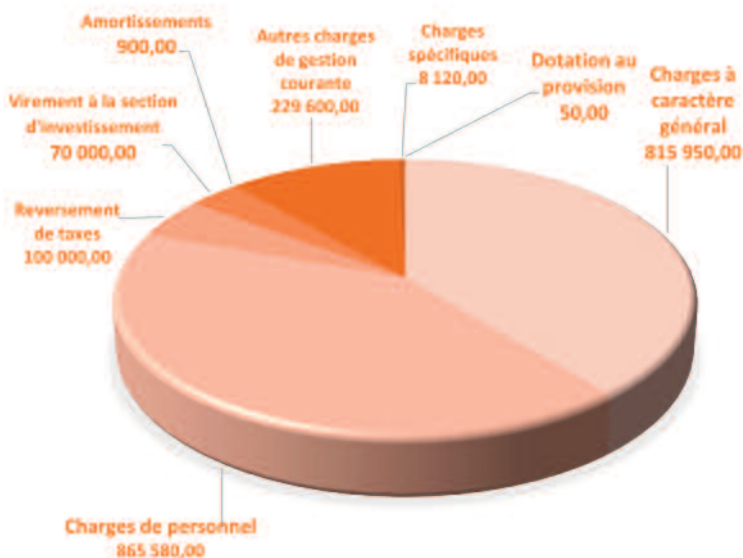


Ce nouveau dispositif permet de procéder à un enregistrement audiovisuel lors de leurs interventions quand celui-ci s'avère nécessaire.

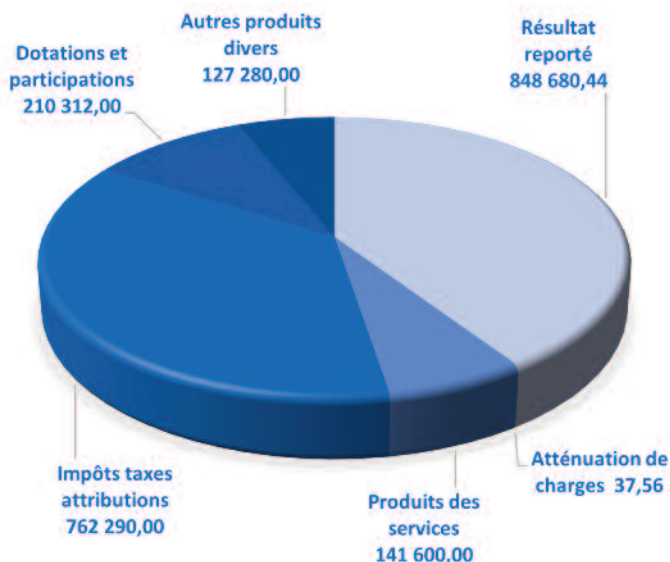
Installée sur leur tenue, celle-ci émet un signal visuel spécifique qui indique que la caméra est en fonction. Lorsque cela est possible, l'agent doit informer la (ou les) personne(s) qu'elle(s) est (sont) filmée(s) et enregistrée(s). Les données sont conservées **pendant 1 mois**.

BUDGET 2023

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Le budget d'Attainville se retrouve fortement contraint en 2023 comme pour beaucoup de communes.

La hausse des dépenses d'énergie en est une cause importante mais également, comme vous avez pu le lire dans l'Edito, la baisse des recettes liée à l'absence totale de revenus en provenance du CET (Centre d'Enfouissement Technique).

Ces deux éléments cumulés ont conduit l'équipe municipale à **augmenter les impôts fonciers**, le taux communal pour la taxe du foncier bâti passant ainsi de 24,56 % à 27,02 %, celle du foncier non bâti de 45,79 % à 50,37 %. Cette taxe foncière augmentera également en raison de l'augmentation de 7,1 % des bases locatives **décidées par l'Etat**, montant très important lié à l'inflation.

Il est à remarquer que le taux de la taxe foncière de notre commune même si elle augmente cette année, **reste faible par rapport à de nombreuses communes** environnantes, pour comparaison le taux voté en 2023 du foncier bâti à Moisselles est de 37,76 %, celle du non bâti de 64,14 %, à Saint-Brice 39,5 % pour le foncier non bâti. La dernière augmentation pour Attainville datait de 2009.

Depuis 2021 nous avons identifié de nombreux postes de dépenses avec des réalisations pour **faire des économies** ; supprimer des contrats de téléphonie, diminuer les contrats de nettoyage, arrêter la location du camion, limiter le balayage des rues, économiser l'énergie dans les bâtiments communaux, mieux gérer le matériel pour limiter son renouvellement, assurer le suivi de l'entretien des bâtiments par un agent communal.

Ces économies permettent d'afficher des dépenses réelles de fonctionnement en baisse même si nous avons voté un budget prévisionnel 2023 en très légère hausse. Cela permet de conserver un budget de fonctionnement sain pour les prochaines années en sachant que nos recettes seront en baisses constantes. La police municipale créée en janvier 2020, même si notre participation n'est que de 18 %, représente un coût salarial important avec un budget de 25 082,50 € en 2022.

Cette année nous avons choisi de limiter le transfert à la section investissement à 70 000 €, cette dernière ayant un résultat reporté de 819 482 € et un total de recettes de 925 000 €. Ce budget investissement a été réparti pour permettre la réalisation de certains projets avec en regard pour chaque projet des demandes de subvention : projet de rénovation énergétique pour l'éclairage du gymnase, le chauffage de l'école et du gymnase, la réhabilitation du centre bourg, la rénovation de

l'église avec le concours de la DRAC mais également une maison médicalisée en lieu et place du pavillon communal désaffecté vers la plaine des sports.

L'équipe municipale s'est fixée comme objectif de **garantir la santé financière de la commune** sur le long terme en conservant la qualité de notre

cadre de vie et des services publics. Nous savons que l'effort est partagé par tous et nous vous en remercions.

LE BUDGET EN 2 CHIFFRES-CLÉS

2 090 200 €

(section de fonctionnement)
recettes et dépenses courantes

925 000 €

(section d'investissement)
projets structurels

Noël au village

Dès le mois de novembre les services Municipaux se mobilisent pour préparer le village aux fêtes de fin d'année. L'illumination des rues est le fond du décor, dès le crépuscule le scintillement des décorations donne au village des **airs féeriques** qui préparent aux festivités de Noël et de fin d'année. Aux entrées d'Attainville et sur la place de l'école, les sapins ont pris place décorés comme il se doit de boules et paquets colorés. Les enfants de l'école et du Centre de Loisirs ont participé pour décorer celui de la place. Le signal de départ de ces festivités est donné par l'allumage des illuminations et l'ouverture des festivités au pied du sapin place des Alouettes. A cette occasion, l'école organise la vente de belles créations faites par les enfants et la Municipalité offre du chocolat chaud et des viennoiseries qui sont les bienvenus et très appréciés.



Repas des Aînés

Cette année encore nos anciens n'ont pas été oubliés, selon le choix de chacun.

Le samedi 10 décembre, la mairie a invité nos Anciens au restaurant de l'Aérodrome de Moisselles. Le chef a régalié leurs papilles et l'animation était assurée par Corinne Girard, musicienne, qui les a fait chanter et danser tout au long de l'après-midi. La bonne humeur était au rendez-vous. Pour ceux qui n'étaient pas disponibles pour ce moment de convivialité, un colis gourmand leur a été proposé.



Voeux du Maire

Pour la première fois depuis de nombreuses années, **tous les Attainvillois** ont été conviés aux traditionnels Voeux du Maire organisés le 14 janvier 2023, la Municipalité remercie une nouvelle fois toutes les personnes présentes.

Cette cérémonie a aussi été l'occasion de récompenser les médaillés du travail qui se sont vu offrir **bouquets et médailles**. Les représentants des associations attainvilloises, les forces de l'ordre et de secours, les élus des communes voisines également présents à ce moment d'échange et de convivialité ont partagé le traditionnel verre de l'amitié.



Commémorations

Les communes d'Attainville, de Moisselles et de Domont s'unissent pour célébrer devant les monuments aux morts des trois cimetières les différentes commémorations en mémoire aux **soldats morts pour la France**. Ce fut le cas pour celles du 5 décembre 2022 et du 8 mai 2023 avec la participation des porte-drapeaux, des Anciens Combattants, des concitoyens et des enfants que nous remercions.



Une retraite bien méritée

Le 6 avril 2023 s'organisait en Mairie le pot de départ en retraite de notre secrétaire **Corinne HAMEG**.

Tout d'abord aux côtés de la directrice d'école, Corinne a rejoint les services administratifs de la mairie le 1^{er} novembre 2014. Après 8 ans à nos côtés, c'est avec émotion que le Maire, le Conseil Municipal et ses collègues lui ont souhaité une bonne retraite.



Carnaval

Comme en 2022, cette année encore les services municipaux ont proposé le défilé de Carnaval. Malgré un temps froid et un ciel gris, de nombreux enfants et accompagnants se sont retrouvés pour le départ, place des Alouettes. Dans le cortège coloré chacun pouvait noter la joie et l'impatience des enfants prêts à suivre la **compagnie musicale TYMPANZÉ** dont les tambours résonnaient. Tout au long de l'itinéraire, des bénévoles ont assuré la sécurité et la protection, nous les en remercions.

A l'arrivée sur le parc du gymnase attendait, depuis le matin, le

Bonhomme Carnaval qui ne connaissait pas encore son sort. Sa construction et mise en place a été assurée par les services techniques, très impliqués pour l'événement. Nous remercions l'Association **Les Jardins d'Alain de Domont** pour le prêt des costumes. Avant la mise à feu, le groupe ZUMBA d'Attainville a donné un spectacle de danse très rythmé ! La fête a pris fin par l'embrassement de Bonhomme Carnaval sous les cris des enfants et les applaudissements des spectateurs massés le long des barrières.



Fête du village

La fête foraine et le feu d'artifice sont un rendez-vous **incontournable** pour les Attainvillois. Après les années COVID, la tradition a repris en 2022 pour le bonheur des parents et des enfants mais aussi pour les nombreux spectateurs venus des communes voisines. Alors en 2023 aussi, les forains, fidèles à ce rendez-vous, sont venus animer la place de l'église avec leurs manèges et leurs attractions.

Pour compléter le week-end, la traditionnelle retraite aux Flambeaux suivie par un feu d'artifice tiré sur l'aire du Stade Municipal dès la nuit tombée. Encore une fois le spectacle aura été très apprécié par les spectateurs. Les tirs se sont succédés et ont illuminé le ciel d'une myriade de couleurs scintillantes accompagnées par les cris d'admiration. Le silence revenu et les feux éteints un retour à la fête foraine était incontournable.



VAL'A'RBRE - (Art et Jardin)

Chemin de la Voie Profonde – 95440 ECOUEN
Téléphone 01 39 90 40 44 – 06 03 36 48 58
valarbre@orange.fr

- ⇒ Elagages – Abattages d'arbres
- ⇒ Grignotages de souches
- ⇒ Traitements nuisibles
(Nids de frelons asiatiques, nids de guêpes...)
- ⇒ Entretiens espaces verts
(Réductions d'impôts – Avance immédiate)

S.A.S. au capital de 15 000 € - SIRET 447 989 021 00053 - APE 8130Z
Numéro Certibiocide : 031730

RETOUR EN IMAGES

Toujours plus d'activités pour ses habitants !

Faisant suite au projet prévention et citoyenneté qui avait commencé avec succès avec les initiations premiers secours aux enfants de notre commune, la visite de la caserne des pompiers et la visite de l'assemblée nationale en octobre et novembre 2022, la municipalité a prolongé ce projet aux enfants, adolescents et aux adultes.

Ce n'est pas moins d'une trentaine d'Attainvillois (adolescents et adultes) qui ont eu cette fois-ci la possibilité de **se former aux premiers secours avec la Croix-Rouge**.

Afin de découvrir le quotidien de ses bénévoles qui donnent de leur temps pour aider et secourir, **une visite des locaux de la Croix-Rouge** à Ezanville a ensuite été organisée. En Mars 2023, la **visite de la gendarmerie** a clôturé le programme de la saison.

La municipalité souhaitant vous faire partager des moments intergénérationnels, les 1^{ères} **nuits des jeux de société** en décembre 2022 et du **conte** en Avril 2023 ont vu le jour grâce à l'équipe du centre de loisirs. Nous remercions les animateurs : **Nathalie, Sabrina, Priscilla, Clara et Anthony** pour leur professionnalisme en ayant proposé des moments ludiques aux petits comme aux grands enfants que nous sommes.



Soirée jeux de société - 2 décembre 2022



Initiation 1ers secours adulte - 28 janvier 2023



Soirée jeux de société - 2 décembre 2022



Initiation 1ers secours adulte - 28 janvier 2023



Visite Croix-Rouge Ezanville - 11 février 2023



Visite Croix-Rouge Ezanville - 11 février 2023



Visite de la gendarmerie de Domont
18 mars 2023



Visite de la gendarmerie de Domont
18 mars 2023



Visite de la gendarmerie de Domont
18 mars 2023



Nuit du conte - 14 avril 2023



Nuit du conte - 14 avril 2023



Nuit du conte - 14 avril 2023



Nuit du conte - 14 avril 2023



Initiations sportives - 14 mai 2023



Initiations sportives - 14 mai 2023



Au revoir Monsieur Misserey

Monsieur Lagarde de 1971 à 1977 puis maire de 1977 à 2008.

Il avait la faculté de marier le passé et le futur avec une très grande aisance :

Pour ceux qui se souviennent, c'était le maire qui a conservé le plus longtemps possible la chaleur d'antan avec les kermesses (la fabrication de chars fleuris qui s'étalait sur toute l'année, la confection des costumes pour les enfants), les soirées crêpes, le feu de la Saint Jean, l'accueil d'une fête foraine... Il a aussi tenu très longtemps à organiser chez lui le repas des anciens : les administrés étaient comme à la maison, avec notre mère aux fourneaux, et nous ainsi que les petits enfants, au service.

Pour lui, la vie familiale était indissociable de la vie communale, ses administrés faisaient partie de sa famille, les élèves de l'école l'appelaient « Papy » lorsqu'il passait à l'école !

Il était là dans les moments heureux, pour marier, avec toujours la même attention et la même chaleur, il était là aussi pour les moments douloureux, comme un parent. Chacun venait le consulter pour régler des problèmes qui

dépassaient souvent les compétences d'un Maire.

Il était aussi le garant d'un futur, s'attachant à rénover, à construire le lotissement des Hyaumes afin d'éviter la fermeture de l'école, à construire une nouvelle école, un gymnase, la salle des fêtes, à créer une nouvelle mairie, l'ancienne devenant un centre médical avec médecin, chirurgien-dentiste, kinésithérapeute... Puis d'autres lotissements suivirent.

Lors de ses funérailles, la jeunesse attainvilloise était aussi présente : notre père pouvait garder le contact et créer du lien, sans problématique de génération.

Dans la vie familiale et la vie communale, nous pouvions tous compter sur lui, sur son humour, sur sa pugnacité, il n'abandonnait jamais !

Au sein de notre famille, c'est aussi une époque qui s'éteint avec lui, celle des calembours, des grandes tablées familiales dont il raffolait. Il en reste son rire et celui de notre mère qu'il a rejoint, gravés dans nos mémoires.

Il s'est éteint à l'âge de 102 ans, le 9 avril 2023, après une longue vie au service de tous.

Serge et Sylvianne Misserey



Un siècle de vie, ce n'est pas un long fleuve tranquille.

Notre père Georges est né le 1^{er} avril 1921 à Villefranche-sur-Saône, il a passé sa jeunesse dans le Jura, avec ses parents et son frère, jusqu'à ce qu'ils déménagent à Paris.

Après un temps d'apprentissage à l'usine Alstom, il décida de s'associer avec son ami Roger Le Roux. Leur petite entreprise de constructions soudées s'est développée dans la dépendance d'un pavillon à La Garenne Colombes. Quelques années plus tard, le local étant trop exigü, ils achetèrent la ferme de Mr et Mme Picart à Attainville, pour y développer leur usine.

Quelques temps après, notre famille emménageait dans une maison de la rue Ganneval.

Notre père s'est attaché à ce village où tout était à faire : beaucoup de ruines, pas de tout à l'égout, certaines maisons sans eau courante. Il fut l'adjoint au maire de





Un jeune attainvillois mis à l'honneur

Tous les ans, le groupement des Meilleurs Ouvriers de France du Val d'Oise organise le concours décernant le titre d'Un des Meilleurs Apprentis de France (MAF).

Cette année, nous avons eu le plaisir d'apprendre qu'un jeune attainvillois Nathan DELBARRE avait participé à ce concours et s'est vu décerner la **médaille de bronze départementale** dans la catégorie 'Peinture en carrosserie'.

Monsieur le Maire accompagné de son adjointe Lina SCALZOLARO ont partagé ce grand moment lors de la cérémonie des récompenses le 2 juin 2023 à Deuil-la-Barre. Félicitations Nathan !

Nos associations sportives attainvilloises enchainent les victoires

Cette fin de saison se termine en beauté pour les équipes sportives d'Attainville puisque l'équipe junior du **DOGEBALL CLUB 95** a remporté la victoire lors du Challenge national du 27/28 mai et devient champion de France. Ce même week-end, l'équipe U13 de l'**AFC (futsal)** s'est brillamment imposée contre la Belgique lors de la finale 3 à 1. **LES PENDRAGONS (foot US)** se sont battus jusqu'en demi-finale du Championnat régional s'inclinant devant l'équipe de Sannois.

Félicitations à tous les joueurs et aux entraîneurs.
Merci aux supporters.



A vos Agendas !

Récompense CM2

SAMEDI 1er JUILLET à 11h00, en **mairie**. La municipalité recevra les élèves de classe de CM2 pour leur passage en 6ème

Forum des Associations

SAMEDI 9 SEPTEMBRE de 14h à 18h, aux abords du gymnase chemin du Mesnil-Aubry

Initiation Tir à l'arc

SAMEDI 16 SEPTEMBRE sur le stabilisé près du stade de football, chemin du Mesnil-Aubry (date et horaire à confirmer)

Initiation Tennis de table

SEPTEMBRE au gymnase, chemin du Mesnil-Aubry

Journée sportive olympique

MI OCTOBRE En partenariat avec Plaine Vallée

Initiation 1ers secours enfants

NOVEMBRE En partenariat avec la Croix-Rouge

Visite du Sénat

NOVEMBRE Les attainvillois se rendront en car jusqu'à Paris



CENTRE DE LOISIRS Les Pinsons

Rétrospective. Rétrospective

Noël au centre de loisirs

Durant ces vacances, les pensionnaires du centre de loisirs ont rencontré les lutins du Père Noël. Parfois désordonnés et dans la bêtise, ils les ont aidés à sauver la fête de Noël. Nous avons eu la chance d'aller sur Paris, voir un spectacle avec le Père Noël. Les lutins étaient bien embêtés car il a fallu trouver un remplaçant au Père Noël. Ce qui n'a pas posé de problème pour la distribution des cadeaux car **le Père Noël est quand même passé au centre de loisirs.**

Les vacances d'hiver

Les vacances de février ont été remplies de nouvelles aventures : enquêtes en tous genres avec les agents spéciaux Sabibi et Prisisi, plateau télé créé spécialement pour les enfants et pour reproduire la célèbre émission «Vendredi, tout est permis». Nous avons eu le plaisir de nous rendre au **cirque Bormann à Paris** et profiter d'un magnifique spectacle «Voyage dans le temps»

Avril 2023

Une fois encore, les enfants du centre de loisirs ont participé à l'élaboration d'un projet sur la célèbre bande dessinée Astérix et ont réalisé les 12 épreuves imposées par le terrible César.

Les petits sont partis à l'aventure en mode trappeur, découvrir la nature et le grand air. Nous avons eu le plaisir d'aller au cinéma, à la piscine, en forêt et surtout à **la Cité des Sciences.**

La Cité des Sciences est un endroit magique où nous avons pu apprendre encore plus de choses de la vie.



Apprendre en s'amusant !



Le centre cet été est ouvert du 10 au 28 juillet
Fort Boyard, Koh-Lanta camping, Mario et Luigi et le retour de Voltage... Les animateurs réservent bien des surprises aux enfants du centre de loisirs d'Attainville !

Programme en ligne sur le site de la commune www.attainville.fr



ATTENTION : Centre de loisirs fermé du 31 juillet au 25 août 2023
Réouverture le 28 août





DODGEBALL CLUB'95

Le Dodgeball club 95 n'a pas chômé ces derniers mois! Nos joueuses et joueurs ont énormément donné, entre tournois à thèmes, matchs de ligues, tournoi international, stages équipe de France et préparation



aux challenges nationaux. D'ailleurs nos équipes open sont arrivées **victorieuses** des ligues 1 et 2. L'équipe féminine est arrivée

2ème et l'équipe mixte 3ème. Lors de l'UDO (tournoi international) nos équipes se sont hissées jusqu'aux quarts de finales. Formidable expérience sportive et humaine où nous avons pu rencontrer des joueurs et joueuses

de Suisse, d'Allemagne, d'Angleterre, de Hongrie, d'Autriche et d'Italie.

Nous clôturerons l'année avec les compétitions nationales. Nous nous rendrons à Libourne pour les catégories benjamins, minimes, juniors, mixtes et à Beauvais pour les catégories open et féminines. **N'hésitez pas à suivre les aventures et résultats du DC95 sur les réseaux** : instagram, facebook et tiktok ! Mais surtout n'hésitez pas à venir au gymnase au mois de juin pour vous essayer au dodgeball, les mardis et jeudis dès 17h45 pour les enfants et les mercredis et vendredis soir à 21h pour les adultes.

COMITÉ DES FÊTES

Bonjour à tous,

Cette année le Comité des Fêtes a eu 40 ans le 27 mai. Le samedi 24 juin nous aurons la joie de fêter cet événement avec toutes celles et ceux qui continuent à faire vivre notre comité et qui participent à ses événements et ses animations.

La communication et la publicité pour cette soirée seront réalisées sur Panneau Pocket, application gratuite sur smartphone, sur Infofêtes et par mails.

Les 1 et 2 juillet nous serons au zoo de Beauval, sous le soleil, on l'espère, pour le voyage annuel du Comité.

Puis après les vacances, ce sera la brocante le 10 septembre et rendez-vous, en principe, le 7 octobre pour la traditionnelle soirée moules-frites et le 25 novembre, la soirée Beaujolais Nouveau.

Cette année, faute de week-end disponible en mai (trop de ponts !), nous n'avons pas organisé l'après-midi « dessine ton village » avec les peintres d'ART'COUEN mais nous le prévoyons, si possible, en 2024 (le samedi 4 mai).

En attendant de vous retrouver, bon été à tous et merci à nos participants sans lesquels le Comité des Fêtes n'existerait pas.

Nous acceptons toujours l'arrivée de bénévoles qui seraient les bienvenus.



ASA



Chers Attainvillois,
Notre association
l'AMICALE SPORTIVE

ATTAINVILLOISE (ASA) a fêté le samedi 13 mai dernier ses 50 années d'existence. Une fête qui a visiblement séduit ses membres qui ont profité d'une soirée dansante en chansons avec en prime le feu d'artifice de la fête du village !

La saison fut bien remplie, nous avons organisé 4 sessions d'initiations sportives dont 1 en partenariat avec la municipalité. L'ASA c'est + de 300 adhérents, 11 activités pour tous les âges.

Découvrez-les sur :

<https://asaattainville.wixsite.com/website/accueil>.

Les inscriptions seront ouvertes **dès le 15 août**.

Nouveautés : **Ouverture d'un cours de STRETCHING le mardi à 19h30**. La salle de musculation sera ouverte à tous les adhérents, accès limité à 10 personnes aux horaires d'ouverture. **4 nouveaux agrès ont été installés** pour compléter le parcours fitness extérieur au stade. Ils ont été co-financés par une subvention de l'Agence National du Sport et la mairie d'Attainville. L'ASA soutient d'offrir à tous les Attainvillois une diversité de leur pratique sportive en plein-air.

Bonne fin de saison et au plaisir de vous retrouver en septembre. Adeline MILLET,
Présidente - asa.attainville@gmail.com



AFA

Encore une année riche en évènements à l'AFA, pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents ! Les enfants ont pâtissé plusieurs fois : carte postale d'automne en pâte à sucre, gourmandises de Noël et brookies.

Les tout-petits ont eu droit à des ateliers découverte : éveil musical, fabrication de mini-tortues et art du cirque.

Les ados et adultes ont fait 2 sorties : réalité virtuelle à l'EVA de Beauchamp et escape game à Prison Island de Saint-Brice.

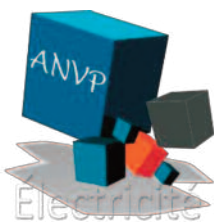
De grands évènements pour tous ont marqué cette saison : le cinéma-théâtral de Noël (clôturé par la visite surprise du Père Noël) et l'installation du dôme-planétarium géant pour admirer les étoiles.

Sans oublier les nombreux ateliers : les mini-robots, la fabrication de fusées à eau, « Les 5 légendes » animées par Anthony, cirque, chasse aux oeufs...

L'année n'est pas encore finie et l'AFA réserve **encore des surprises** pour clôturer l'année à beauté !

Renseignements :

associationfamilleattainville@gmail.com



ANVP

06 85 06 29 97
contact@anvp-elec.fr
13 Rue du Goulot, ATTAINVILLE

Pour votre sécurité et celle de vos biens

INSTALLATION & MISE EN CONFORMITÉ

Electricité - Ethernet - téléphonie
Alarme - Télésurveillance

ATTAINVILLE POKER CLUB

Au début de l'année 2023 nos adhérents ont participé à un championnat par équipes avec des rencontres sur 3 mois, nous étions en compétition avec des joueurs d'autres clubs.

En mars le Club de Poker d'Attainville à organiser un loto, celui-ci a réuni **150 participants** sur une après-midi, différents lots étaient à gagner tel une plancha gaz, des bons d'achat, une TV LED etc.. Lors de cet événement plusieurs tirages de tombola ont également permis aux participants de repartir avec des cadeaux.



Pour cette fin de saison **11 adhérents sont partis fin mai en Espagne** pour participer à des tournois de poker les résultats de cette participation ne sont pas encore connus à l'heure où nous écrivons ces lignes, mais nous ne manquerons pas de vous faire un retour lors d'un prochain article.

La fin de la saison arrive, cela va nous permettre de nous reposer pour mieux revenir en septembre. Avec en principe l'arrivée d'une **boutique en ligne**, mais également l'organisation et la participation de nos adhérents à des événements tout au long de l'année.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : contact@attainvillepokerclub.fr



ATTAINVILLE FUTSAL CLUB

AFC : une saison exceptionnelle !

Porté par 200 supporters lors des matchs à domicile, l'AFC a survolé les débats lors de cette saison : 15 victoires pour 1 seule défaite, l'équipe 1 est championne de Régional 2 et accède à la R1 la saison prochaine (plus haut niveau régional).

En Coupe Nationale Futsal, l'AFC nous a aussi fait rêver : après avoir battu Avion (Championnat de France D2), puis La Bassée (R1 – Hauts de France), l'AFC s'est inclinée 7-4 en 8^{ème} de finale contre Béthune (Championnat de France D1).

Merci à Mr Dominique Da Silva - Député du Val d'Oise, Mr Doublemart - adjoint aux Sports, Ladji Doucouré - Champion du Monde du 110m haies, et à Mattéo - notre supporter n°1 (association « **Les Amis de Mattéo** ») d'être venus dans le Chaudron pour ces matchs de gala.

Notre Académie a aussi fièrement représenté le club lors des critères ou tournois en France ainsi que dans les différentes sélections du Val d'Oise et d'Ile de France, qui comptaient des joueurs d'Attainville dans leurs rangs.

Un grand merci à l'ensemble de nos supporters et partenaires qui nous ont permis de porter l'équipe au plus haut. **Seul le sport peut nous faire vivre de telles émotions !**

Attainville Futsal Club



ARESMA

Restauration

Le dossier de restauration du monument classé semble progresser grâce à une AMO (Aide à la Maîtrise d'Ouvrage) financée en partie par ARESMA qui œuvre aux côtés de la municipalité et de l'architecte des Monuments Historiques désormais choisi. L'ajout d'un certain nombre de diagnostics a été demandé par le cabinet d'architectes SUNMETRON. Ces études supplémentaires, 40 000 € environ, ne sont malheureusement pas éligibles aux subventions. Elles restent donc à charge de la municipalité. L'association ARESMA propose de prendre à sa charge l'étude géothermique qui se monte à 14 500 €.

Le projet dans sa globalité est en phase d'être soumis à la DRAC avant l'été afin de déclencher les différentes demandes de subventions que ce soit du département, de la Région ou bien de l'Etat.

Il est grand temps car la situation se dégrade de jour en jour au point qu'à la suite de **chutes de joints provenant de la voûte du**



chœur, le maître autel a été installé plus en avant.

Après plusieurs mois d'absence, nous avons vu le retour de la **2ème bannière ayant bénéficié d'une restauration complète** grâce à l'ARESMA. Broderies anciennes et passementeries en métal doré anciennes ont été appliquées à la main sur un tissu en brocard bordeaux qui les met en valeur. La bannière est actuellement présentée dans le chœur de l'église.



Exposition

L'exposition de voitures anciennes organisée par l'ARESMA sur le parvis de l'église a fait le bonheur des connaisseurs et la joie des aventuriers qui ont embarqué pour faire un tour de village. Les modèles exposés étaient tous entretenus à la perfection par leurs propriétaires heureux de faire partager leur passion.



Appel à projet

L'ARESMA vous informe qu'un appel à projet sera lancé lors du forum des associations qui aura lieu en septembre : le sujet en sera la **création d'un socle de présentation pour la fameuse CROIX VERTE** stockée dans l'église mais qui devrait retrouver sa place aux alentours de l'auberge qui portait le même nom le long de la N1.

AGENDA DES ASSOCIATIONS

24 juin	COMITÉ DES FÊTES	Soirée dansante
25 juin	AFA	Fête de l'association
25 juin	DODGEBALL	Fête du club
10 septembre	COMITÉ DES FÊTES	Brocante
23 septembre	ATTAINVILLE POKER CLUB	Tournoi (sous réserve)
7 octobre	COMITÉ DES FÊTES	Soirée moules-frites (sous réserve)
14 octobre	ARESMA	Théâtre
19 novembre	ARESMA	Concert
25 novembre	COMITÉ DES FÊTES	Soirée Beaujolais (sous réserve)



Actualités

DECHETERIES DU SIGIDURS

Carte d'accès obligatoire

A compter du 1er juillet, la carte d'accès sera **obligatoire** pour accéder aux déchèteries. Pour en faire la demande, il suffit d'envoyer les justificatifs par mail à svm@sigidurs.fr ou par voie postale à SIGIDURS 1 rue des Tissonvilliers 95200 SARCELLES

Le délai d'obtention de la carte est de 15 jours et vous sera envoyée à domicile.

JUSTIFICATIFS :

- pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, permis de chasse, carte d'anciens combattants) ;
- justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture d'électricité, de téléphone, quittance de loyer, avis d'imposition local)
- carte grise du ou des véhicules susceptibles de venir sur les déchèteries.

L'ensemble des documents doit être au même nom



RAPPEL : Le jour de collecte des **encombrants** a changé ! Depuis le 1er janvier 2023, vos encombrants sont collectés **TOUS LES 4EMES MERCREDI DE CHAQUE MOIS**. (à sortir la veille, sur le trottoir). Pensez à vous assurer que vos déchets sont conformes à la collecte au risque de les voir laissés sur le trottoir. (*mémo à l'arrière de votre calendrier et calendrier sur PanneauPocket*)

SYSTEME D'INFORMATION SUR LES ARMES (SIA)

La préfecture informe les détenteurs d'armes de l'obligation de création de compte dans le SIA pour l'acquisition d'une arme.

La création d'**un compte personnel avant le 31 décembre 2023 sera obligatoire** pour conserver son droit à détenir ses armes au-delà de cette date. A défaut de régularisation, les intéressés feront l'objet d'une procédure de dessaisissement de toutes leurs armes.

Tout détenteur peut se faire aider, sur rendez-vous, dans les points d'accueil numérique du Val-d'Oise.

Pour prendre rendez-vous à la préfecture de Cergy :

- contacter la préfecture au 06 48 44 04 45 entre 9 h et 16 h ;

Pour prendre rendez-vous à la sous-préfecture d'Argenteuil :

- envoyer un message électronique précisant l'objet de votre demande et en indiquant vos coordonnées téléphoniques et votre adresse postale, à l'adresse suivante : pref-sous-prefecture-argenteuil@val-doise.gouv.fr ;

ou

- vous rendre à l'accueil de la sous-préfecture et remplir un formulaire en laissant vos coordonnées téléphoniques.

Pour prendre rendez-vous à la sous-préfecture de Sarcelles :

- envoyer un message électronique précisant l'objet de votre demande et en indiquant vos coordonnées téléphoniques et votre adresse postale, à l'adresse suivante : sp-sarcelles-pan@val-doise.gouv.fr.

B- Espaces France services

Les espaces France services accompagnent également les usagers éloignés d'internet et des outils numériques dans la création de leur compte personnel. La liste de ces espaces est disponible sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise à l'adresse suivante : <https://www.val-doise.gouv.fr/Politiques-publiques/Les-structures-France-services-dans-le-Val-d-Oise>

C- Permanence téléphonique du bureau des armes

Les agents du bureau des polices administratives - section armes répondent aux interrogations des détenteurs par téléphone du lundi au vendredi entre 9h et 16h aux trois numéros suivants : 01.34.20.28.75, 01.34.20.95.77 et 01.34.20.26.17.

CONTRÔLE ASSAINISSEMENT

Vous vendez votre maison ? Le contrôle de la conformité de vos branchements assainissement est obligatoire. Réalisé auparavant par un diagnostiqueur privé de votre choix, **un seul diagnostiqueur** agréé par la communauté d'agglomération Plaine Vallée est désormais habilité à procéder au diagnostic à Attainville, depuis le 1^{er} mai 2023.

Tout contrôle effectué par un autre organisme ne sera pas valable.

Pour obtenir votre certificat qui atteste la conformité de votre assainissement, contactez :
FAYOLLE – SERVICE ASSAINISSEMENT
Tel : 01 34 28 40 55
agence.dsp@fayolle.eu

Tous les détails sur le site de Plaine Vallée :
<https://www.agglo-plainevallee.fr/au-quotidien/eau-et-assainissement/vos-demarches/>



INTERVENANTS SOCIAUX EN GENDARMERIE

Plaine Vallée propose un accueil social sur la circonscription de police d'Enghien-les-Bains / Deuil-La Barre et **au sein de la Brigade de gendarmerie de Domont**. L'intervenant social vise à faciliter l'accueil et la prise en charge des victimes, reçues en commissariat ou en gendarmerie.

Quel est le rôle d'un intervenant social ?

- Accueillir et écouter les personnes en situation de détresse
- Evaluer leur situation sociale et leurs besoins
- Réaliser un accompagnement de proximité - dans l'urgence si nécessaire : actes éducatifs ou de médiation sociale, assistance technique, action de soutien, d'information et d'orientation
- Orienter et faciliter l'accès aux structures adaptées concernés (institutions, services médico-sociaux, associations...).

Qui peut le saisir ?

Toute personne majeure ou mineure qui en formule la demande, victime ou mise en cause, en situation de détresse ou de vulnérabilité.

Quand faire appel à l'intervenant social ?

- Avant toute démarche auprès des services de police et de gendarmerie, afin de mieux appréhender les conséquences d'une procédure, ou pour toute autre question
- Après un dépôt de plainte ou de main courante

La rencontre avec un intervenant social peut se faire à la demande de l'intéressé, sur proposition des forces de police ou de gendarmerie ou sur initiative de l'intervenant social.

Les permanences sur la Brigade Territoriale Autonome de Gendarmerie de Domont :

Lundi, mercredi et vendredi : 9h30-13h / 14h-18h
Mardi et jeudi : 10h30-13h / 14h-19h

VAL D'OISE TREMPLIN

Le dispositif du département qui propulse les jeunes

Un dispositif qui vise à offrir à tous les jeunes de 18 à 30 ans une égalité des chances dans la réussite de leur parcours scolaire ou de formation avant d'entrer dans la vie professionnelle.

CONDITIONS ?

Etre âgé de 18 à 30 ans

Avoir ou être rattaché à un avis d'imposition avec une adresse en Val d'Oise

POUR FINANCER QUOI ?

Permis de conduire, formation, mobilité internationale pour les études, achat d'un véhicule, aide à l'achat de matériel pour la création d'une entreprise

OU ME RENSEIGNER ?

<https://www.valdoise.fr/320-val-d-oise-tremplin.htm> ou 0800 88 10 14 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)

Le Conseil départemental aux côtés des Valdoisiens

val d'oise le département

• FORMATION • INSERTION • MOBILITÉ • ENTREPRENEURIAT

VAL D'OISE TREMPLIN

LE DISPOSITIF DU DÉPARTEMENT QUI PROPULSE LES JEUNES !

TU AS ENTRE 18 ET 30 ANS ?
DÉCOUVRE COMMENT
ACCÉLÉRER TON AVENIR

valdoise.fr

Ne loupez rien des actualités de Plaine Vallée



Tourisme, théâtre, piscine, emploi, sécurité, environnement...

Abonnez-vous à la Newsletter de la communauté d'agglomération dont Attainville fait partie.

<https://www.agglo-plainevallee.fr/>

PRÉFET DU VAL-D'OISE

France services

Vous devez effectuer une démarche administrative ?
France Services vous accompagne !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

LE RESEAU FRANCE SERVICES

France services, c'est un réseau de 22 structures dans le Val-d'Oise, disponibles pour vous accompagner dans vos démarches administratives ou en ligne

Un guichet unique de **neuf opérateurs nationaux** : CAF, CPAM, Pôle emploi, CNAV, Finances publiques, ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice, MSA et La Poste.

Besoin de constituer un dossier de retraite ? Besoin d'aide pour votre déclaration d'impôts ou pour votre demande de carte grise ? Besoin de créer une adresse mail, ou tout simplement d'avoir accès à un ordinateur ? Rendez-vous dans l'une des 22 structures France services du département.

Liste disponible en mairie ou à l'adresse suivante :
<https://www.val-doise.gouv.fr/Politiques-publiques/Les-structures-France-services-dans-le-Val-d-Oise>

Le rappel des **RÈGLES**

Chiens dangereux

Au cours du mois de mai un chien catégorisé dangereux en liberté s'est attaqué à un autre chien mettant en danger son propriétaire avec des conséquences sur sa santé qui auraient pu être très graves, la gendarmerie a été saisie de l'affaire. La municipalité est interpellée très souvent par des administrés au sujet de propriétaires de chiens catégorisés 1 ou 2 considérés dangereux qui se promènent sans laisse ni muselière sur les chemins agricoles, sur le stade et dans les rues d'Attainville. Il est rappelé que ces animaux doivent faire l'objet d'une **déclaration obligatoire** en Mairie, certaines amendes pouvant aller jusqu'à 15 000 € (**Rappel des obligations page 28**).

Dégradations et vandalisme

Des actes de dégradations et de vandalisme sont apparus depuis quelques mois sur la commune. Des panneaux de signalisation ont été détériorés par des jeunes adolescents qui ont été repérés par les caméras de surveillance, des tags réalisés à la peinture sur certains murs ou portes sans parler de nombreux débris jetés sur la voie publique. Nous demandons à chacun d'être vigilants pour qu'Attainville continue à être un village propre et calme. Tout signalement peut être transmis à la police municipale **policemunicipale-abm@agglo-plainevallee.fr** ou au Maire **maire@attainville.fr**

Déchets sur trottoir

Les dépôts d'encombrants non conformes aux prescriptions du SIGIDURS sont en **nette diminution** après certaines interventions auprès de propriétaires étourdis ou indécents. Tout ce qui n'est pas collecté le jour même est qualifié de non conforme et doit être rentré le

lendemain, dans le cas contraire ces encombrants deviennent des dépôts sauvages qui sont caractérisés comme un **délit** avec un risque d'amende pouvant aller jusqu'à 3 600 €. La police municipale est habilitée à verbaliser les contrevenants.

LES ENCOMBRANTS NE SONT PLUS COLLECTÉS EN DÉBUT DE MOIS mais en FIN DE MOIS, vous pouvez vérifier le calendrier du SIGIDURS se trouvant sur l'application "Panneau Pocket".

Pied de muret des clôtures sur rue

La nature a repris ses droits et les herbes au bas des murs prolifèrent. Nous rappelons que cet entretien doit se faire **OBLIGATOIREMENT** par les propriétaires des murs. Quand cela n'est pas réalisé afin de **préserver l'esthétique générale** de la commune, nous avons décidé de faire un rappel aux administrés concernés avant une intervention des agents communaux en dégageant toute responsabilité en cas de dégradations involontaires des clôtures et des murs.

Rappel des heures de jardinage et de bricolage nécessitant l'emploi d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage (bétonneuse, tondeuse, tronçonneuse...)

Du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h00

et de 14h30 à 19h30

Le samedi :

de 9h00 à 12h00

et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés :

de 10h00 à 12h00

Des travaux sur ma maison oui mais pas n'importe comment

Le Maire est intervenu à plusieurs reprises auprès d'Attainvillois pour leur demander de déclarer et **régulariser des travaux** qui avaient été réalisés ou qui étaient en train de se réaliser sans aucune demande préalable ou demande de permis. La quasi-totalité des demandes (ravalements, clôtures, mise en place de volets, couleurs de peinture, etc...) nécessitant **l'avis de l'architecte des Bâtiments de France**, il n'est pas rare que des constructions ou travaux non déclarés doivent être modifiés ou détruits car **non conformes** aux prescriptions ou même au PLU. Un PV d'infraction peut être établi par le Maire. La demande de régularisation peut entraîner une astreinte forfaitaire journalière.

A QUEL MOMENT PREVENIR LA MAIRIE ?

L'instruction nécessitant la consultation de services extérieurs il est important d'**anticiper vos démarches**. Deux mois d'instruction sont nécessaires pour une déclaration préalable et quatre mois pour un permis de construire.

QUELLE DEMANDE POUR QUELS TRAVAUX ?

Nous vous invitons à consulter le mémo disponible sur le site de la commune **www.attainville.fr** rubrique : Aménagement/urbanisme/Les diverses autorisations



Etes-vous en règle avec votre animal de compagnie ?

Nous rappelons que les détenteurs de chiens de **première (1) et deuxième(2)** catégorie doivent être en possession d'un permis de détention.

Après avoir obtenu les éléments listés ci-dessous, vous devez vous rendre en mairie pour la délivrance du permis de détention :

- Identification et de la vaccination antirabique du chien
- Assurance obligatoire garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou du détenteur
- Stérilisation de l'animal pour les chiens appartenant à la première catégorie

- Evaluation comportementale du chien par un vétérinaire habilité
- Attestation d'aptitude à détenir un chien dangereux. (délivrée par un formateur agréé par la préfecture -les listes des formateurs habilités sont disponibles en mairie et en préfecture)

Le permis de détention est obligatoire pour tous les propriétaires ou détenteurs de chiens de première ou deuxième catégorie mais également pour les propriétaires ou détenteurs d'un chien qui serait désigné par le maire ou le préfet parce qu'il est susceptible de présenter un danger ou d'avoir mordu une personne.

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être tenus en laisse par une personne majeure et muselé sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs.

(1) Chiens d'attaque : pit-bull, type American Staffordshire terrier, type mastiff, type Tosa

(2) Chiens de garde et défense : race american staffordshire terrier, race ou type rottweiler, race Tosa



Vous possédez ou envisagez d'acquérir un chien ?

Vos obligations

Vous êtes responsable vis à vis des personnes, accompagnées ou non d'animaux, que vous pouvez croiser.

Il vous appartient de prendre toutes les mesures adaptées pour l'empêcher d'aller seul sur la voie publique et garder le contrôle de votre animal en toutes circonstances.

La tenue en laisse reste la meilleure des solutions.

N'oubliez pas : Votre chien est considéré comme errant s'il est à **plus de 100 mètres de la personne** étant en train de le promener et qu'il est hors de portée de tout objet de rappel.

Pour rappel, l'article L211-11 du code Code rural et de la pêche maritime **interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non**, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Enfin, rappelez-vous les déjections canines sont interdites sur les voies et espaces verts publics et encore plus aux abords de l'école. Vous devez être munis d'un sac pour ramasser les déjections de votre animal. Tout contrevenant est passible d'une amende de 1^{ère} catégorie.

CARNET DE VIE

NAISSANCES

Bienvenue aux petits Attainvillois

Loïs SOUMARI - 29 décembre

Nouha KRIFA - 11 janvier

Amelia MAURER - 19 janvier

Selena ANTUNES - 20 février

Rayan BEN ALLA - 13 mars

Lilya ABDELLAOUI - 15 avril

Victoria PIERRE-LOUIS - 18 avril

Victoire MACE - 30 avril

DECES

La Municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles

Cécile THIEFRY - 6 janvier

Jean GUERVILLE - 24 février

Joséphine URANO - 28 janvier

Claude DERRIEN - 16 février

Jacques VATINEL - 8 mars

Georges MISSEREY - 9 avril

